

Réf: Dossier 280042

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO-ECOLE SAINT FAMILLE »

Siège Abidjan Bingerville Mitterrand non loin de la
boulangerie la lune, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO-ECOLE SAINT FAMILLE »

Objet : -Formation code et conduite (théorique & pratique)
-Post-Permis (Recyclage)
-Permis de conduire catégorie (A-B-C-DE)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Mitterrand non loin de la boulangerie la lune, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M PETIT MICHEL KEREVEL AGNISSAN NIANGORAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00675 du 24/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04366/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

